

1996*2012

Les lauréats du **Prix InBev-Baillet Latour**
pour l'environnement décerné par
La Fondation wallonne pour la Conservation des Habitats



Conception générale : Ir Patrick MIEL
Coordination et production : www.letitbee.be
(Fondation wallonne pour la Conservation des Habitats,
Bureau de Travaux et d'Etudes en Environnement, www.bureaubtee.com)
Design : Knokdesign | www.knok.be
Photos : Mr Pascal Lepoutte

1996*2012

Les lauréats du Prix InBev-Baillet Latour
pour l'environnement décerné par
La Fondation wallonne pour la Conservation des Habitats

La Fondation Wallonne pour la Conservation des Habitats a voulu marquer son 20e anniversaire par une publication reprenant la liste des lauréats en Régions wallonne et bruxelloise du Prix InBev - Baillet Latour pour l'Environnement, prix financé par le Fonds InBev - Baillet Latour.

Sans héritier direct et dernier porteur d'un nom illustre, le comte Alfred de Baillet Latour a souhaité en 1974 faire don de sa participation dans les Brasseries Artois à une Fondation dont la finalité était « de récompenser et d'encourager... des prestations de haute valeur humaine à caractère notamment social, culturel, scientifique, artistique, technique, sportif, éducatif ou philanthropique ».

Axés au départ sur un prix de la santé, les interventions du Fonds InBev - Baillet Latour, dont la seule ressource provient des dividendes comme actionnaire du groupe brassicole AB InBev, se sont élargies et précisées au fil du temps à quatre domaines : la recherche médicale, la formation, l'olympisme et le patrimoine.

Sensibilisé au patrimoine environnemental belge, soucieux de participer à la préservation des milieux naturels et de récompenser des personnes qui s'engagent sur le terrain à l'harmonieuse cohabitation de l'homme et de la nature, le Fonds InBev - Baillet Latour a saisi l'opportunité de s'associer à la Fondation Belge pour la Conservation des Habitats, présidé par son fondateur, le Baron Kesteloot, pour décerner un prix de l'environnement. Porté cette année à un montant de 20 000 €, ce prix représente la plus haute reconnaissance en matière de gestion durable de l'environnement du patrimoine privé en Belgique.

Au nom du Fonds InBev - Baillet Latour, je souhaite que la pérennité de ce prix, attribué annuellement, avec l'aide d'un jury qualifié, par la Fondation belge pour la Conservation des Habitats, puisse stimuler la préservation de notre environnement naturel.

Baron Jan Huyghebaert,
Président.



De nombreux acteurs œuvrent à ce jour dans le vaste domaine de la sauvegarde de la nature en Belgique. Parmi eux la Fondation belge pour la Conservation des Habitats et ses deux branches régionales, créées en 1993, sont parmi les plus récentes.

La Fondation couvre néanmoins un secteur bien spécifique. S'adressant aux nombreux propriétaires terriens, elle les encourage à gérer leur « capital-nature » dans l'esprit du développement durable en s'inspirant des données scientifiques récentes, essentiellement dans le domaine de l'écologie appliquée. Ceci n'empêche nullement un rendement économique tant qu'il reste soucieux de la sauvegarde de l'ensemble des ressources naturelles et dans le respect des droits fondamentaux du propriétaire.

La Fondation pour la Conservation des Habitats n'envisage donc pas la création de réserves naturelles dans leur définition stricte, estimant que ce statut exceptionnel ne peut être octroyé que par les pouvoirs publics ou par des associations ayant acquis de longue date une expérience en la matière. Par contre, elle propose d'intégrer par une gestion appropriée les milliers d'hectares de champs et de prairies, de forêts et de landes, de boqueteaux et de bocages, de plans d'eaux et de marais, bref l'ensemble des paysages de ce pays relevant de la propriété privée, dans le vaste mouvement pour le maintien et le développement de la biodiversité et finalement de la qualité de vie de nous tous.

À cette fin, en accord avec les propriétaires, des conventions de gestion et d'aménagement, la pose de panneaux de signalisation et nombre d'initiatives pédagogiques sont proposées.

Chaque année, depuis 1995, alternativement dans les Régions wallonne et flamande de notre pays, y compris la Région bruxelloise, un prix important, doté aujourd'hui de 20 000 €, grâce au généreux mécénat du Fonds Inbev - Baillet Latour, est octroyé à une réalisation sur le terrain, sélectionnée par un jury d'experts indépendants. En plus, des acteurs bénévoles ou encore des fonctionnaires, qui au-delà de leur tâche quotidienne font preuve d'un dynamisme et d'un volontariat hors du commun, sont distingués par des diplômes ou mentions honorifiques au cours d'une séance académique en présence de personnalités, parmi lesquelles Son Altesse Royale le Prince Laurent, qui à plusieurs reprises a rehaussé la cérémonie de sa présence.

Au terme de seize ans d'existence et de la mise à l'honneur des neuf lauréats en Wallonie du Prix InBev - Baillet Latour pour l'Environnement, la Fondation pour la Conservation des Habitats peut légitimement se réjouir des progrès enregistrés et de l'évolution des sites primés. Le constat peut passer pour très positif : aucun des lauréats ne s'est reposé sur ses lauriers et tous ont continué à améliorer leur site sans sacrifier la nature à la rentabilité, certains s'étant même lancés vers de nouveaux projets.



Pour tous les lauréats, l'obtention du Prix InBev-Baillet Latour pour l'Environnement s'est traduite par une reconnaissance des instances régionales ou communales concernées : le crédit des lauréats et de leurs projets s'est vu renforcé, leurs rapports avec les autres acteurs dans le domaine de l'environnement, grandement facilités.

L'apport financier accompagnant le Prix a, bien évidemment, été le bienvenu chez tous les candidats, que ce soit pour l'affecter à de nouveaux défis, dans l'immédiat ou dans le futur, ou tout simplement pour assumer les options, parfois coûteuses, qu'ils ont décidé de prendre quant à la sauvegarde de leur patrimoine. Tous cependant ont conservé le même enthousiasme et la même détermination pour se maintenir dans la ligne de conduite qu'ils se sont fixée une fois pour toutes.

À l'aube de son 20e anniversaire, la Fondation wallonne pour la Conservation des Habitats a tenu à pérenniser dans une brochure ces réalisations souvent innovantes et situées dans toutes les provinces de la Wallonie, dans des milieux très diversifiés. Elles sont autant de témoins d'un avenir prometteur.

Baron Edgar Kesteloot,
Président.

LE PRIX INBEV-BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT : LE PRIX LE PLUS IMPORTANT DU PAYS EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

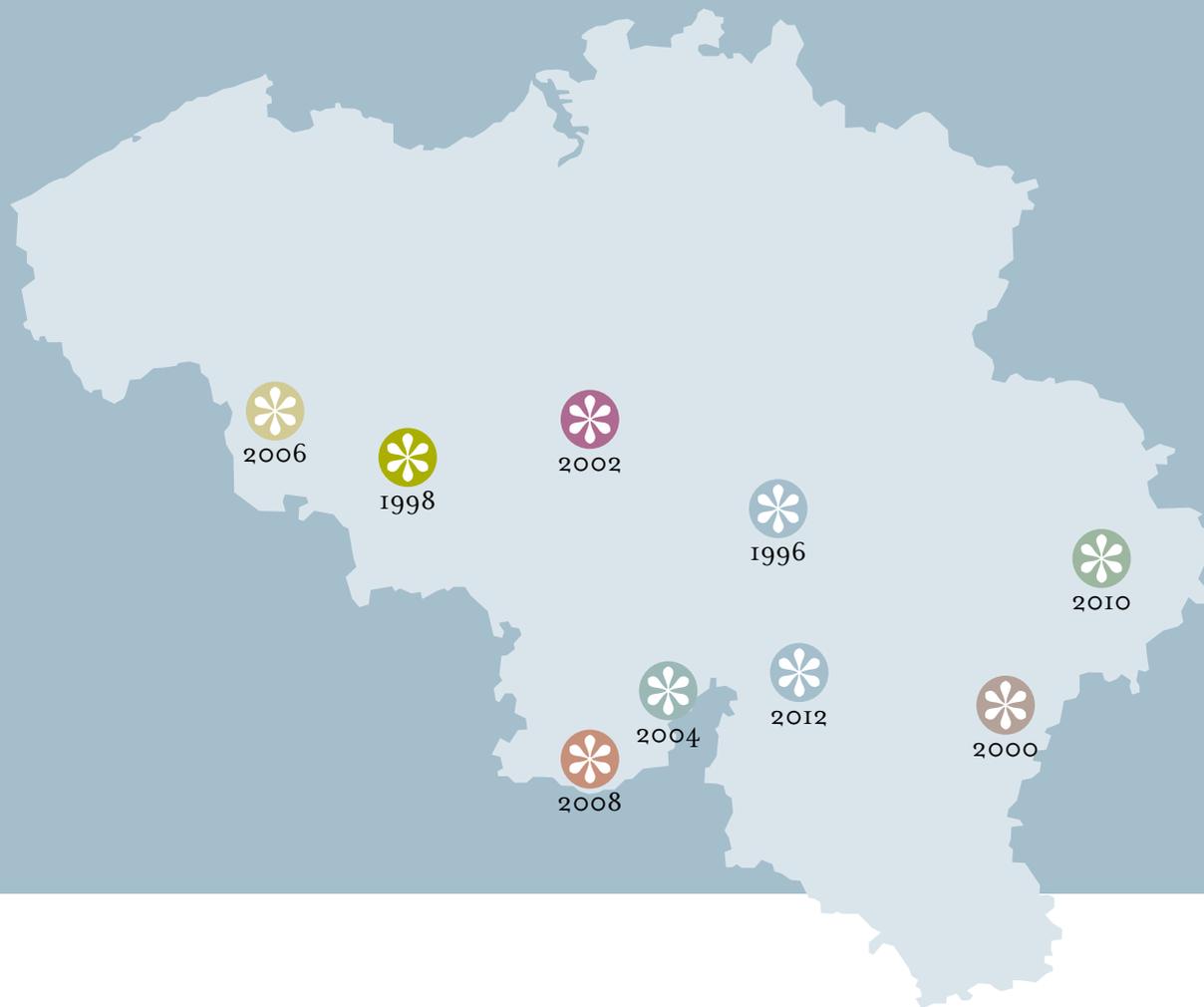
Créé il y a plus de 13 ans, le Prix InBev-Baillet Latour pour l'Environnement distingue chaque année un propriétaire ou un gestionnaire privé pour une réalisation exemplaire d'aménagement ou de gestion écologique d'un domaine en Belgique. Cette récompense, d'un montant de 20 000 EUR, représente la plus haute reconnaissance dans le domaine de la gestion durable de l'environnement dans notre pays. Elle est attribuée chaque année à des réalisations qui contribuent d'une manière ou d'une autre à la gestion écologique du territoire belge. Ce prix national annuel est remis en alternance par la Fondation wallonne pour la Conservation des Habitats et par la Stichting Behoud Natuur en Leefmilieu Vlaanderen. La Fondation, présidée par le Baron Edgar Kesteloot, fait appel à un jury d'experts pour lui soumettre, en toute indépendance, un classement des sites-candidats en fonction d'une série de critères précis et aussi objectifs que possible.

Les critères analysés par le jury pour départager les candidatures sont les suivants :

1. impact sur la conservation du patrimoine naturel en Région wallonne, en ce compris la cohérence et l'autonomie écologiques ainsi que le caractère représentatif du site en question ;
2. engagement et efforts consentis par l'auteur ;
3. état d'avancement des aménagements et pérennité de la réalisation ;
4. originalité et rigueur méthodologique dans la conception et dans l'aménagement du site ;
5. polyvalence sur les plans économique, écologique et/ou éducatif ;
6. valeur exemplative (et donc pas nécessairement « exemplaire »).

Les informations complémentaires, le règlement ainsi que le formulaire de candidature sont disponibles sur le site internet de la Fondation www.conservation-des-habitats.be.

LOCALISATION DES 9 LAURÉATS



LES LAURÉATS DU PRIX INBEV-BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis 1996, le Prix InBev-Baillet Latour pour l'Environnement est décerné une année sur deux par la Fondation wallonne pour la Conservation des Habitats. Ce prix couronne une réalisation sur le territoire wallon ou bruxellois.

A ce jour, neuf prix auront été décernés.

- ↪ **1996** : Ferme de Grosse – Baron Gérard de la Vallée Poussin
– Coutisse
- ↪ **1998** : Bassin Ninie – asbl Crasen - Ath
- ↪ **2000** : asbl Bocage Ardennais - Bastogne
- ↪ **2002** : Mr Michel Alexandre – Braine-l'Alleud
- ↪ **2004** : Mr Jules Delacre - Doische
- ↪ **2006** : Domaine de Graux – Mme Elisabeth Simon –
Gaurain-Ramecroix
- ↪ **2008** : Domaine Saint-Roch – Mr et Mme Philippe Roisin
– Couvin
- ↪ **2010** : asbl Patrimoine Nature - Waimes
- ↪ **2012** : Mr Luc Piersens - Resteigne

Une présentation de ces 9 lauréats vous est proposée ci-après. Les sites ont été visités cette année par Mr Nicolas Léonard qui a, dans le cadre d'un travail de fin d'études, voulu constater l'évolution des sites après l'attribution des prix.



➤ Lauréat 1996 * FERME DE GROSSE

Baron et Baronne de La Vallée Poussin | Coutisse (Andenne)

EN OBTENANT, VOICI 16 ANS, LE PRIX INBEV BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT GRÂCE À LEUR GESTION DURABLE DE LA FERME DE GROSSE À COUTISSE, LE BARON ET LA BARONNE DE LA VALLÉE POUSSIN SONT LES PREMIERS LAURÉATS DE CE PRIX. DEPUIS CETTE ÉPOQUE, LEUR LIGNE DE CONDUITE N'A PAS CHANGÉ ET LEUR DOMAINE EST TOUJOURS GÉRÉ DE MANIÈRE DURABLE.

Lorsqu'il a été attribué en 1996, le Prix InBev - Baillet Latour pour l'Environnement ne bénéficiait pas de la même notoriété qu'à l'heure actuelle. Toutefois, la reconnaissance du travail accompli a été hautement appréciée par les lauréats.

Le montant accompagnant le prix n'a pas été affecté à une action bien définie mais a servi à poursuivre le développement du domaine de la Ferme de Grosse selon l'esprit qui lui avait valu cette distinction. L'objectif des propriétaires est donc de rentabiliser leur domaine tout en évitant les effets négatifs pour le milieu d'une exploitation tournée vers un rendement maximal.

Tout en restant très présents sur leur domaine, les propriétaires ont confié la gestion quotidienne des terres agricoles à la société Agriland. Celle-ci gère la Ferme de Grosse avec le souci de protection de l'environnement cher à ses propriétaires.

Actions significatives en faveur de l'environnement

Sans être une exploitation biologique, l'exploitation des terres de la Ferme de Grosse est néanmoins menée en évitant de porter atteinte à l'environnement : fauches tardives (pas avant le 15 juin de chaque année), prairies non amendées ou fumées, tournières enherbées (dont la surface couvre 9% des terres cultivées), cultures avec une utilisation prudente d'engrais chimiques et de pesticides.

Pour ce qui est des autres parties du domaine, elles sont, quant à elles, gérées de façon biodiversifiée : plantation de 3 000 arbres, de haies, création d'un étang, mise en réserve d'une carrière.





“ Sans être une exploitation biologique, l'exploitation des terres de la Ferme de Grosse est néanmoins menée en évitant de porter atteinte à l'environnement. ”



➤ Lauréat 1998 * LE BASSIN NINIE * ASBL CRASEN (Ath)

DEPUIS 1998, L'ASBL CRASEN (COMITÉ DE LA RÉGION D'ATH POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL) EST PASSÉE PAR DIFFÉRENTS STADES D'ACTIVITÉ. L'OBTENTION DU PRIX INBEV - BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT A COÏNCIDÉ AVEC L'AMÉNAGEMENT D'UN ANCIEN BASSIN ET SA CONVERSION EN RÉSERVE NATURELLE.

Après une période creuse, l'ASBL a pris un nouvel élan en se dotant, à partir de 2007 d'un nouveau conseil d'administration. En 2009, l'association s'est jointe à un groupement d'achat solidaire, « la Bande de GASATH », ainsi qu'à l'association SAPHA, à l'origine d'un potager communautaire accessible à des personnes handicapées mentales. A l'heure actuelle, la Bande de GASATH rassemble environ 60 familles (soit 200 personnes) et le SAPHA compte 10 inscrits. Le CRASEN et la Bande de GASATH sont intimement liés par le fait qu'ils ont plusieurs administrateurs en commun. Si l'impact médiatique de ce projet a été limité, son impact économique est particulièrement positif : la totalité de la somme obtenue en 1998 a été investie dans la restauration du bâtiment sur le site du bassin Ninie (toiture, isolation...).



Grâce à cette restauration, le CRASEN a été en mesure de développer ses activités autour du site et de mettre un local à la disposition de la Bande de GASATH. Ce bâtiment sert à la fois de lieu de rencontre pour la remise des paniers et de lieu de rassemblement pour les diverses activités.

Le SAPHA (Service d'Accompagnement pour Personnes Handicapées Adultes) est un service d'accompagnement polyvalent accessible à toute personne souffrant d'un handicap, physique ou mental, la majorité des demandes concernant des personnes atteintes d'une déficience intellectuelle. Cette ASBL a été créée en 1991 dans le sillage de l' "ASBL Compagnons" à Mons. Reconnue en 1997 par l'AWIPH (Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées), le SAPHA a ensuite créé une antenne à Ath en 2005. Parmi les différents services proposés par le SAPHA (recherche d'un logement adapté, d'une formation, occupation ou emploi, d'une assistance dans la gestion de son budget, d'une aide dans les déplacements, les courses, les repas...), une activité

de loisirs et de rencontres est assurée par la gestion collective d'un potager. En organisant des stages sur place, le potager communautaire du SAPHA a largement contribué à la redynamisation du site du Bassin Ninie. Avec un maximum de 10 inscrits et 2 accompagnants, le SAPHA assure une fréquentation régulière du site à raison de 6 à 7 personnes à la fois.



Il convient cependant de souligner la motivation des volontaires, administrateurs et sympathisants sans laquelle ces différentes actions seraient restées sans lendemain.



La Bande de GASATH se considère à juste titre comme un collectif citoyen de « consom'acteurs » ; elle utilise son pouvoir d'achat afin de soutenir des modes de production équitables et respectueux de l'environnement et s'inscrivant dans des circuits courts et pérennes.

Actions significatives en faveur de l'environnement

D'autres actions ont été entreprises : réinstallation d'un rucher en 2007, visites à thème ("Quinzaine de l'eau", visites didactiques pour des écoles...). En 2010, un terrain limitrophe à la réserve, appartenant à la SNCB et sur lequel avait été installé à l'origine le potager du SAPHA, a été vendu. Celui-ci a donc été déplacé par déboisement d'une zone forestière contiguë.

En conclusion, l'obtention du Prix InBev – Baillet Latour a permis au CRASEN de trouver un nouveau souffle et de donner une ampleur inespérée aux initiatives du SAPHA et de la Bande de GASATH, même si celles-ci ont vu le jour près de dix ans plus tard. Il convient cependant de souligner la motivation des volontaires, administrateurs et sympathisants sans laquelle ces différentes actions seraient restées sans lendemain.



➤ Lauréat 2000 * ASBL BOCAGE ARDENNAIS * Rachamps (Bastogne)

L'ASBL BOCAGE ARDENNAIS, LAURÉATE DU PRIX INBEV - BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT 2000, EST NÉE D'UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DEVANT LA DISPARITION DES HAIES DANS L'ENTITÉ DE RACHAMPS ET LA BANALISATION DU PAYSAGE QUI EN A RÉSULTÉ.

Les fonctions d'un maillage du paysage par les haies sont pourtant évidentes : protection contre le vent et ombrage pour le bétail, contrôle de l'écoulement des eaux, milieu de choix pour nombre de végétaux et d'animaux, oiseaux comme mammifères sans oublier un micro-climat favorable à certaines productions agricoles. La décision de restaurer un réseau de haies a donc été prise par l'ASBL Bocage ardennais mise sur pied pour l'occasion. Les efforts fournis ont été couronnés de succès puisque 16 km de haies ont été implantés. A l'heure actuelle, ces haies continuent à se développer même si l'ASBL qui est à leur origine a bien changé...

Les médias ont accordé un large écho à la remise du Prix en 2000 et l'asbl en a aussitôt retiré les fruits. Son savoir-faire et le matériel dont elle disposait pour réaliser des plantations de haies ont été sollicités pour réaliser d'autres plantations dans la région. D'autres associations ont vu le jour ensuite et se sont déclarées prêtes à fournir un service identique ... mais à moindre prix ! L'ASBL s'est donc vue contrainte à recadrer son activité principale. Le prix dont elle a bénéficié a permis à l'ASBL d'être moins dépendante de donations et subsides pour réaliser divers projets tout en sollicitant, avec succès, d'autres sources de financement.

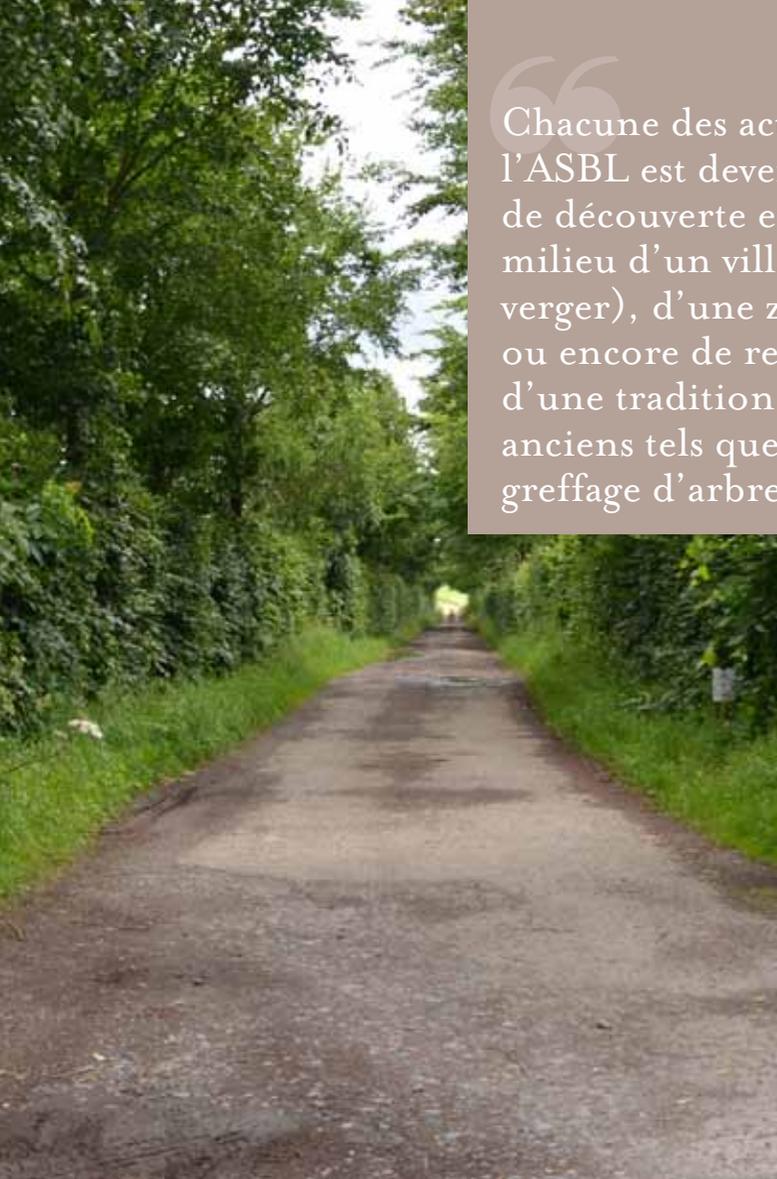
Actions significatives en faveur de l'environnement

L'ASBL s'est aujourd'hui spécialisée dans la conservation d'arbres fruitiers rares et d'origine locale et dans l'expertise en taille et greffes de différentes sortes (taille palissées, en « Y »...). L'ASBL est onc devenue une « banque » de greffons et, dans certains cas, se profile comme une des dernières détentrices de certaines variétés. Cette position la met en contact avec d'autres personnes ou organisations poursuivant le même but à travers l'Europe occidentale, particulièrement la France.

Citons également la création d'une zone humide près de Rachamps suite à l'achat d'une parcelle de résineux dans un fond de vallée et la création de plusieurs petits étangs, le tout rendu possible notamment par l'apport financier du Prix.

A la demande de diverses écoles, l'ASBL assure aussi désormais une mission didactique : elle organise des visites du bocage, de la zone humide ou du verger conservatoire ainsi que des ateliers de greffage : chacune des activités de l'ASBL est devenue un outil de découverte et d'étude du milieu d'un village (grâce au verger), d'une zone humide ou encore de redécouverte d'une tradition et de savoirs anciens tels que la taille et le greffage d'arbres fruitiers.





Chacune des activités de l'ASBL est devenue un outil de découverte et d'étude du milieu d'un village (grâce au verger), d'une zone humide ou encore de redécouverte d'une tradition et de savoirs anciens tels que la taille et le greffage d'arbres fruitiers.





➤ Lauréat 2002 * BOIS D'OPHAIN * Mr Michel Alexandre | Braine-l'Alleud

DEPUIS L'OBTENTION DU PRIX INBEV - BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT EN 2002, MR ALEXANDRE RESTE FORTEMENT IMPLIQUÉ DANS LA GESTION DE SA PROPRIÉTÉ, VESTIGE DES FORÊTS BRABANÇONNES, ET VEILLE À RESTER FIDÈLE À SES PRINCIPES D'INTERVENTION : GESTION "PAR CASIER", TOUJOURS AU NOMBRE DE 20, RESPECT DE LA FLORE ET DE LA FAUNE LOCALES, ÉCLAIRCIES ET COUPES FORESTIÈRES "DOUCES", POUR SUITE DES RELEVÉS ANNUELS DES PARCELLES D'INVENTAIRE, DÉLIMITATION DE NOUVELLES PARCELLES PERMETTANT DE SUIVRE L'ÉVOLUTION DES PLANTATIONS RÉCENTES.

En plus de l'apport financier, le Prix a surtout procuré à Mr Alexandre un crédit accru et une reconnaissance de ses compétences. Il consacre en moyenne une journée par semaine à la gestion du site, le plus souvent en se rendant sur place. Ses contacts avec différents intervenants, en particulier le DNF pour la gestion Natura 2000, sont réguliers.



Actions significatives en faveur de l'environnement

Dans cette propriété, il y a très peu de nouvelles plantations. En effet, Mr Alexandre favorise très largement la régénération naturelle. Celle-ci concerne surtout l'Erable et le Frêne, en forte expansion ces derniers temps.

La réalisation d'un nouvel inventaire général est prévue pour 2012. Celui-ci permettra de mettre à jour le précédent inventaire de 1992, qui a été bien suivi et modifié au fil des ventes, mais ne tient pas compte des mortalités naturelles, des nouvelles plantations et surtout de l'accroissement des arbres atteignant moins de 40 cm de diamètre à l'époque.

Une grande partie de la propriété étant reprise en Natura 2000, il est indispensable de la parcourir régulièrement et de désigner les îlots de conservation (3 % de la propriété) ainsi que les arbres morts d'intérêt biologique (16 sujets).

Cet inventaire permettra également de repérer les pieds d'avenir et de prévoir les travaux futurs.

Des parcelles test SOCOFOR d'un rayon de 15 m ont également été mises en place dans des buts d'inventaire.





Une grande partie de la propriété étant reprise en Natura 2000, il est indispensable de la parcourir régulièrement et de désigner les îlots de conservation ainsi que les arbres morts d'intérêt biologique.



➤ Lauréat 2004 * LE "DAMIER DE LA SUCCISE" * Mr Jean Delacre | Doische

DEPUIS L'ATTRIBUTION DU PRIX INBEV - BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT 2004 À MR JEAN DELACRE, BEAUCOUP DE CHOSES ONT CHANGÉ : VENTE D'UNE PARTIE DU SITE À L'ASBL NATAGORA, IMPLICATION PERSONNELLE DANS LA GESTION DE LA RÉSERVE MAIS SOUS UNE AUTRE FORME, ÉLARGISSEMENT DE LA ZONE D'INFLUENCE.

Le Prix InBev - Baillet Latour pour l'Environnement et le passage subséquent à l'émission « Le jardin extraordinaire » ont conféré à la propriété de Mr Delacre une notoriété réellement bénéfique : contacts utiles avec les Facultés Universitaires de Gembloux, avec l'asbl Natagora et surtout, accès au programme européen « Life Papillon ». Le projet Life Papillon, lancé en 2009 par l'asbl Natagora et la Région Wallonne, couvre désormais 540 hectares en Wallonie, répartis entre 5 « zones de travail » ; ce projet s'attache en particulier à la sauvegarde de 3 espèces de papillons : le Damier de la Succise, le Cuivré de la bistorte et le Cuivré des marais.

Actions significatives en faveur de l'environnement

Le principal changement survenu depuis 2004 a été la vente en 2009 des 30 hectares composant la réserve à l'asbl Natagora. Ce terrain a donc maintenant le statut d'une réserve intégrale. Mr Delacre en est le gestionnaire et continue à s'occuper lui-même de l'entretien de la réserve. Il est également devenu administrateur de l'asbl Natagora. La réserve s'est vue augmentée récemment par l'achat de 5 hectares supplémentaires attenants à la réserve. Couverte de pins et d'épicéas, ce terrain ne convient pas à la Succise. Ces peuplements vont donc être abattus et il s'en suivra un gyrobroyage en profondeur. .

Grâce aux efforts destinés au Damier, la réserve a également vu apparaître d'autres espèces de plantes et d'insectes : Calosome sycophante (scarabée), Cicendia filiforme (plante rare), Brenthis daphne (papillon)... Le cas de la Daphné est d'ailleurs révélateur : normalement ce papillon ne s'observe que plus au sud mais les récents changements climatiques l'ont fait s'étendre vers le nord si bien que onze spécimens ont été observés sur la réserve cette année. Les efforts fournis ne se concentrent évidemment pas exclusivement sur le Damier de la Succise, mais également sur l'avifaune locale : 13 nichoirs à mésanges et 2 nichoirs à muscardins ont été installés - et occupés ! - cette année.

Lors de ses fréquentes promenades, Mr Delacre recense les différentes espèces qu'il observe : 63 espèces ont été observées cette année, contre 58 en 2004. En ce qui concerne le Damier, il se porte bien, même très bien : pas moins de 680 sujets ont été recensés en 2011, ce qui en fait de loin la plus grande population en Wallonie.

La réserve a également pu bénéficier d'un accord avec Elia (gestionnaire du réseau électrique) pour l'entretien des zones situées sous les lignes à haute tension. Gérées selon les mêmes principes que la réserve, ces zones constituent désormais un habitat potentiel pour les papillons.

La vie de la réserve est par ailleurs ponctuée par diverses activités : entretien par des bénévoles, visites didactiques que Mr Delacre et son épouse sont toujours prêts à accueillir.





Grâce aux efforts destinés au Damier, la réserve a également vu apparaître d'autres espèces de plantes et d'insectes : Calosome sycophante (scarabée), Cicendia fliforme (plante rare), Brenthis daphne (papillon)...





➤ Lauréat 2006 * LA FERME DE GRAUX * Mme Elisabeth Simon, Gaurain-Ramecroix

APRÈS AVOIR INTRODUIT SA CANDIDATURE SUR LES CONSEILS D'UN AMI, MME SIMON A EU L'HEUREUSE SURPRISE DE SE VOIR ATTRIBUER LE PRIX INBEV - BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT 2006 . LES CONSÉQUENCES DE CETTE ATTRIBUTION SONT BIEN VISIBLES AUJOURD'HUI, ET MÊME SI L'ACTIVITÉ DU DOMAINE SE DÉVELOPPE, CELA SE FAIT SELON LES PRINCIPES DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT CHERS À MME SIMON, QUI LUI ONT PERMIS D'ÊTRE PRIMÉE EN 2006.

Le Prix pour l'Environnement InBev-Baillet Latour a permis au Domaine de Graux de sortir de l'ombre. Cette nouvelle visibilité a en effet suscité diverses études et expériences sur le domaine. Le prix a également été une véritable reconnaissance, une marque de crédibilité pour Mme Simon. Forte de sa nouvelle notoriété et d'une confiance renforcée, Mme Simon n'a pas pour autant perdu son regard critique et a une vision objective des améliorations qui peuvent encore être apportées au Domaine de Graux.

Actions significatives en faveur de l'environnement

Forte de son succès, Mme Simon a décidé d'en consacrer le produit à deux projets : la plantation sous protection d'arbres isolés en prairie, tant dans un but de diversification paysagère que pour fournir de l'ombre au bétail et l'installation d'un alignement de saules têtards en bordure du Domaine : plus de 300 saules ont ainsi été plantés le long d'une clôture bordant un ruisseau ; et une taille de formation est prévue pour leur donner la forme souhaitée à l'âge adulte.

Suite à la notoriété que lui a donné le Prix, de nombreuses propositions d'études et d'expériences ont été proposées à Mme Simon. Notons ainsi la réintroduction de l'Ecrevisse d'Europe *Astacus astacus*, à laquelle a été associée la mise au point, en collaboration de la Région wallonne et de l'ULg, d'une technique de curage des étangs pour éliminer une plante invasive, la Crassule des étangs ou Crassule de Helm. Par ailleurs, une étude sur les taillis de saule à courte rotation a vu le jour.

Alors qu'une agriculture « raisonnée » était déjà pratiquée sur le domaine, Mme Simon a pris la décision de passer à l'agriculture biologique : un plan d'action a été établi avec un conseiller de la Région Wallonne afin d'y incorporer et de coordonner différentes mesures agro-environnementales : rotation des cultures, fauchage en alternance des « tournières » afin de maintenir un couvert permanent pour la faune, etc. La Région ayant pu constater la volonté de Mme Simon d'aller bien souvent au delà des mesures préconisées, elle lui accorde désormais toute sa confiance pour la gestion de son domaine.

Notons encore qu'un inventaire biologique est en cours en ce moment. Il se superpose aux inventaires ornithologiques établis par l'asbl Natagora et à celui établi dans le cadre de l'étude sur les taillis de saule à courte rotation.

Il reste certes énormément de possibilités et de projets à réaliser dans le Domaine de Graux. Mme Simon en est bien consciente et les voit comme autant d'opportunités à saisir à plus ou moins court terme.





Mme Simon n'a pas perdu son regard critique et a une vision objective des améliorations qui peuvent encore être apportées au Domaine de Graux.





➤ Lauréat 2008 * DOMAINE SAINT-ROCH * Mr et Mme Philippe Roisin | Couvin

L'OBTENTION DU PRIX INBEV - BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT 2008 A MARQUÉ UNE ÉTAPE DÉCISIVE POUR MR ET MME PHILIPPE ROISIN. EN EFFET, LES RETOMBÉES DE CE PRIX SONT ALLÉES BIEN PLUS LOIN QU'ILS N'AURAIENT PU L'IMAGINER. TROIS ANS PLUS TARD, MR ROISIN A QUITTÉ SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE POUR SE CONSACRER UNIQUEMENT AU DÉVELOPPEMENT ET À LA MISE EN VALEUR DU DOMAINE SAINT-ROCH À COUVIN, VESTIGE INDUSTRIEL DE CETTE RÉGION.

Ici comme ailleurs, le bénéfice principal retiré du Prix de l'Environnement InBev - Baillet Latour 2008 par Mr et Mme Roisin a été de leur procurer une véritable légitimité et un crédit vis-à-vis des diverses instances qui, de près ou de loin, sont impliqués dans la bonne conduite du domaine. Etre reconnu à travers ce Prix leur a également donné une motivation supplémentaire pour persévérer dans leurs projets.

Depuis 2008, les manifestations diverses qui ont eu le domaine St Roch pour cadre ont été multiples : évènements sociaux, séminaires, conférences et autres rassemblements de couvinois ont trouvé dans les salles de réception et le parc du domaine un lieu privilégié de rencontre.



Les principales actions menées dans le parc depuis 2008 ont été la préservation et la restauration des milieux ouverts et semi-ouverts.

Actions significatives en faveur de l'environnement

Mr Roisin se consacre désormais principalement au développement de son domaine tant sur le plan social que sur celui de diverses activités « nature » : observation de l'avifaune, notamment sur un étang.

La turbine exploitant la dénivellation du plan d'eau est désormais parfaitement opérationnelle. L'électricité produite couvre non seulement les besoins du site mais alimente de manière continue plus de 100 habitations d'un quartier voisin. En deux jours, par fort débit, elle peut produire jusqu'à 4 Mwatt, soit 1,5 fois la consommation moyenne annuelle d'un ménage belge. La grande salle de banquet du domaine est également chauffée grâce à des aérothermes.

L'objectif de Mr Roisin est que le domaine soit bientôt totalement autonome, tant pour son approvisionnement en eau, et électricité que pour le traitement des eaux usées.

Les principales actions menées dans le parc depuis 2008 ont été la préservation et la restauration des milieux ouverts et semi-ouverts, avec dégagement de 3 anciennes carrières, l'entretien des chemins forestiers, le dégagement de pierriers, la restauration de haies disparues et l'entretien des lisières étagées...



En outre, la construction d'un chemin en caillebotis de 110 mètres de long menant à un poste d'observation permet l'observation de la faune présente sur l'étang, notamment de la héronnière (22 nids) ainsi que dans la roselière que traverse le caillebotis. La présence du martin-pêcheur comme du cincle y est constatée.

Par ailleurs, une ancienne glacière a été restaurée et constitue un habitat pour chauves souris tandis que l'installation de divers nichoirs permet notamment au Muscardin de se développer.

Enfin, suite aux inondations de janvier 2010, Mr Roisin a été amené à lutter contre deux végétaux invasifs bien connus, la Balsamine de l'Himalaya et la Renouée du Japon. Celles-ci ont été systématiquement arrachées à la main et ce sur 6 km le long du cours d'eau.

En réorganisant son mode de vie autour de son projet à Couvin, Mr Roisin est parvenu à restaurer, améliorer et embellir sa propriété de façon remarquable. Et on peut légitimement penser que la reconnaissance de ses premières initiatives par l'octroi du Prix InBev – Baillet Latour en 2008 aura constitué un incitant déterminant pour concrétiser une quantité d'actions qui sinon seraient sans doute restées à l'état de projet.





➤ Lauréat 2010 * ASBL PATRIMOINE NATURE * (Waimes)

A L'INSTAR DE NOMBREUX LAURÉATS, MR MAURICE GÉRARDY NE S'ATTENDAIT PAS À CE QUE L'ASBL PATRIMOINE NATURE OBTIENNE LE PRIX INBEV - BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT 2010. CETTE ASBL AVAIT POURTANT DÉJÀ ÉTÉ PRIMÉE À DE NOMBREUSES REPRISSES PAR LE PASSÉ, NOTAMMENT PAR LE PRIX JEAN VIN.

Le Fond Jean Vin, créé en 1999 au sein de la Fondation Roi Baudouin, récompense chaque année « une personne, une équipe ou association qui œuvre activement dans le sens de la conservation des Hautes Fagnes et qui a contribué à l'acquisition, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments particulièrement significatifs du patrimoine naturel des Hautes Fagnes. »

L'ASBL Patrimoine Nature a été créée en 1986 sur les communes de Waimes, Stavelot, Trois Ponts et Malmedy. Forte de plus de 400 membres, elle achète et gère des terrains situés sur les communes en question. La plupart des travaux sont effectués par des bénévoles. L'ASBL est par ailleurs très attentive à la formation des jeunes qui, un jour, prendront la relève.

En plus d'une énorme reconnaissance vis-à-vis des bénévoles qui composent l'ASBL, le Prix a permis de mieux faire connaître l'ASBL dans la région, ce qui a entraîné une augmentation de 10 % des cotisations depuis 2010. Bien que fondée il y a plus de

25 ans, le crédit de Patrimoine Nature s'est sensiblement accru à la faveur de ce Prix, notamment auprès des communes de Stavelot et de Malmedy. Par ailleurs, le choix de l'Abbaye de Stavelot pour la remise du Prix a été un symbole fort pour conforter la légitimité de l'ASBL aux yeux de cette commune.

Le principal objet de l'ASBL Patrimoine Nature étant d'acquérir des terrains et de les gérer, le prix a assez naturellement été affecté à cette activité. Etant donné qu'il n'a pas été totalement utilisé, d'autres acquisitions sont prévues dans un futur proche.

Le Prix a donc non seulement permis à l'ASBL de poursuivre des travaux en cours mais aussi d'envisager des projets supplémentaires. Comme annoncé à l'époque, le montant du Prix a été consacré pour une bonne partie à l'aménagement de la réserve de « Masta ». Celle-ci a été remaniée de fond en comble : évacuation des déchets (pneus), creusement de deux étangs, mise en réserve de zones intéressantes en ce qui concerne certaines orchidées.

Actions significatives en faveur de l'environnement

Lors de la remise du prix, le site de Masta n'était qu'un terrain vague, utilisé par un entrepreneur local comme zone de stockage de matériaux et parfois de déchets. Depuis 2010, les arbres sans intérêt ont été abattus pour apporter de la lumière ; des étangs artificiels ont été creusés et sont alimentés par des sources naturelles ; les vaches Galloway présentes initialement ont été remplacées par des poneys de race Fjords, installés sur le site afin de brouter les herbes hautes et permettre à une flore plus variée de recoloniser le terrain. Ces poneys ne passent que de courtes périodes sur les terrains, ne broutant que les herbes hautes et permettant ainsi aux herbes « basses » de réapparaître. Ils effectuent donc des rotations entre les réserves naturelles.

D'autres acquisitions sont prévues pour étendre la réserve, qui s'étend déjà sur 3 ha.

L'objectif fixé est d'atteindre un résultat similaire à la réserve de Burnonville, située à quelques centaines de mètres en amont, et créer un réseau, permettant aux batraciens, libellules et autres espèces rares de passer d'une réserve à l'autre.

L'obtention du prix InBev Baillet Latour a été pour l'ASBL Patrimoine Nature une vraie opportunité pour deux raisons : cela lui a permis d'être mieux connue par la population locale et les autorités communales concernées par son action, et cela lui a également donné la possibilité d'accélérer la réalisation de travaux sur les réserves existantes et d'entreprendre des projets d'expansion territoriale de ces réserves. Il apparait clairement que le fait de recevoir un prix de l'importance de celui accordé par la Fondation permet à des ASBL comme Patrimoine Nature de confirmer leur action et d'en élargir les impacts.



66 Le principal objet de l'ASBL Patrimoine Nature étant d'acquérir des terrains et de les gérer, le prix a assez naturellement été affecté à cette activité. Etant donné qu'il n'a pas été totalement utilisé, d'autres acquisitions sont prévues dans un futur proche.





➤ Lauréat 2012 * MR LUC PIERSENS * Resteigne

L'ATTRIBUTION DU PRIX INBEV - BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT 2012 HONORE LE TRAVAIL EFFICACE D'UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES QUI, SOUS LA COORDINATION DE MR PIERSENS, A TRAVAILLÉ DURANT PLUSIEURS ANNÉES À LA RESTAURATION DE DEUX AFFLUENTS DE LA LESSE À RESTEIGNE - LE RUISSEAU DU VILLAGE ET LE RUISSEAU DE NANRI - POUR RENDRE CEUX-CI À NOUVEAU APTES À LA LIBRE CIRCULATION DES SALMONIDÉS ET À LEUR REPRODUCTION.

Au début de la précédente décennie, un groupe de pêcheurs et acteurs de terrain dans le domaine de l'environnement a fait le constat accablant que, outre une politique de gestion piscicole à court terme, d'autres facteurs d'origine humaine étaient responsables d'une diminution sensible de la densité en salmonidés sauvages et d'une perte de biodiversité au niveau de la Lesse. Il est très vite apparu que le retard accumulé dans la rationalisation des réseaux d'égouttage et la mise en place tardive d'une station d'épuration des eaux usées étaient responsables d'une dégradation sensible de la qualité des eaux. De plus, un manque d'entretien prolongé des infrastructures de franchissement des ruisseaux et la prolifération de barrages et points de captages pour bassins d'agrément ont contribué à une perte de connectivité entre différents tronçons des cours d'eau en question et conduit à l'accumulation d'obstacles à la montaison saisonnière des salmonidés reproducteurs. Décidés à contribuer au redressement de cette situation et sensibilisés par les actions du "Wild Trout

Trust" (Grande Bretagne) et "Trout Unlimited" (Etats-Unis), ils ont saisi l'opportunité de mise en pratique du savoir-faire et des techniques de réhabilitation développées par ces organisations. Dans un souci de légitimer les actions entreprises et de fournir une représentation officielle du projet auprès des diverses autorités compétentes, celui-ci est depuis 2006 chapeauté et partiellement financé par le Groupe de Travail "Zones Humides" du PCDN (Plan communal de développement de la nature) de Tellin.

Actions significatives en faveur de l'environnement

Les actions entreprises n'ont pas été réalisées à la légère mais se sont basées sur des études précises en collaboration et concertation avec divers spécialistes.

Le travail préparatoire aux actions de terrain a été le suivant :

- Inventaires de terrain : indices biotiques, identification des obstacles à la montaison, étude des paramètres physiques, évaluation de l'incidence des phénomènes d'érosion et sédimentation, recensement de la population piscicole.
- Détermination des facteurs limitatifs au maintien d'une population résidente et à la dynamique de reproduction.
- Rédaction de cahiers de charge décrivant les actions correctives visant à la réhabilitation du biotope ainsi que le suivi à long terme du projet.

- Procédures administratives et demande des autorisations nécessaires pour la prise en charge de la gestion physique des deux ruisseaux concernés.

Les actions concrètes sur le terrain :

- Elagage sélectif et restauration de la végétation rivulaire dans le but de supprimer l' « effet tunnel » et de reconstituer un chenal étroit avec substrat exempt de sédiments. Suppression d'embâcles et aménagement de passes à poissons.
- Installation et entretien de frayères semi-artificielles dans des zones proches de la confluence.
- Plantation d'espèces végétales indigènes dans le lit majeur du ruisseau de Nanri et protection par des empierrements afin de restaurer la sinuosité du chenal dans des secteurs rectilignes.
- Production annuelle (2007-2011) de 10 000 alevins à vésicule résorbée de souche "Lesse et Lhomme" à l'aide de deux incubateurs à substrat profond installés en tête de ruisseau (ruisseau de Waiti).
- Recherche de solutions correctives à l'érosion des berges et production de sédiments. Travail de concertation avec les agriculteurs riverains pour négocier le rétablissement de zones tampon et l'aménagement de zones d'abreuvement sans piétinement du ruisseau. Restauration de berges à l'aide de fascines de saule.

- ❖ Inventaire de géniteurs migrants – Mise en place d'un piège de capture (2011-2014).
- ❖ Projet de mise en lumière et restauration de la connectivité de secteurs de ruisseau canalisés en voie souterraine (aqueducs, tuyaux et pertuis en béton).

Les actions entreprises n'ont pas été réalisées à la légère mais se sont basées sur des études précises en collaboration et concertation avec divers spécialistes.



LES DIPLÔMES D'HONNEUR

Conjointement à la remise du Prix InBev-Baillet Latour pour l'Environnement, la Fondation wallonne pour la Conservation des Habitats met à l'honneur, depuis 1998, l'ou ou l'autre fonctionnaire qui s'est distingué par ses actions en faveur de l'Environnement.

- ➔ **1998** : Monsieur Daniel Joris, Ingénieur en Chef-Directeur du Centre du Département de la Nature et des Forêts à Marche-en-Famenne.
- ➔ **2000** : Monsieur Bernard Van Doren, Attaché Chef de Cantonnement de la Nature et des Forêts à Virton.
- ➔ **2002** : Monsieur René Dahmen, Attaché Chef de Cantonnement de la Nature et des Forêts à Elsenborn.
- ➔ **2004** : Monsieur Patrick De Wolf, Ingénieur Principal à la Direction de la Conservation de la Nature, Département de la Nature et des Forêts.
- ➔ **2006** : Monsieur Olivier Gonne, Agent technique de la Division Nature et Forêts, Chef de Brigade au Cantonnement de la Nature et des Forêts à Namur
- ➔ **2008** : Monsieur Michel Letocart, Directeur hre au Département de la Nature et des Forêts, président de Pro-Silva Wallonie
Monsieur Roland Petry, Chef de secteur e.r. chez Vivaqua,

Conservateur de la Réserve naturelle de Modave

- ➔ **2010** : Monsieur Jean-Robert François, Chef de Cantonnement du Département de la Nature et des Forêts à Habay-la-Neuve
- ➔ **2012** : Monsieur Philippe Nivelles, Agent du Département de la Nature et des Forêts à la pépinière domaniale de Marche les Dames

LES OBJECTIFS ET LES SERVICES DE LA FONDATION

Les objectifs

La Fondation belge pour la Conservation des Habitats - qui comporte deux ailes régionales : flamande et wallonne -, a été créée en 1993 dans le but de promouvoir la protection d'espaces naturels et semi-naturels privés situés en Belgique.

La gestion de ces milieux s'inspire à la fois des principes du développement durable, du « wise use » (utilisation raisonnable) et du maintien voire de la restauration de la biodiversité. L'objectif final vise la mise en place d'un réseau cohérent de biotopes assurant la conservation à long terme de la faune et de la flore.

Cette gestion requiert la collaboration entre les différents utilisateurs de l'espace naturel. A cet effet, les Fondations régionales apportent aux propriétaires fonciers privés une aide dans la gestion écologique de leur territoire. Elles leur proposent les services suivants.

Les services

- Réalisation d'inventaires floristique et faunistique (poissons, oiseaux, mammifères) et d'observations écologiques ;
- Proposition de (re)valorisation écologique des territoires concernés par la diversification des cultures et/ou des plantations et par la conservation ou la restauration des biotopes recensés ;
- Aménagement et restauration paysagère ;
- Convention de signalisation permettant l'accès contrôlé du public aux propriétés privées ;
- Conseil en matière d'agriculture biologique et en mesures agri-environnementales ;
- Aide dans les contacts avec les ONG de conservation de la nature, les pouvoirs publics, les institutions scientifiques ou les gestionnaires du milieu rural ;
- Conseil en matière de gestion cynégétique, piscicole et de l'accès du public.

LE FONDS INBEV - BAILLET LATOUR

Le **FONDS INBEV-BAILLET LATOUR**, fondé en 1974 par le Comte Alfred de Baillet Latour, administrateur des Brasseries Artois de 1947 à 1980, a pour objectif d'encourager les prestations à haute valeur humaine, au caractère principalement scientifique, académique ou artistique, et de les récompenser au moyen de prix ou de bourses d'études, en excluant toute forme d'appât du gain, et sans prise en compte des convictions politiques, syndicales, philosophiques ou confessionnelles.

Le Fonds InBev-Baillet Latour est actif principalement dans les domaines suivants :

La recherche médicale, le patrimoine culturel belge, la formation universitaire et l'Olympisme.

En matière de recherche médicale le Fonds InBev-Baillet Latour décerne depuis 1979 le **Prix InBev-Baillet Latour de la Santé**. Ce Prix, actuellement d'un montant de deux cent mille euros, est l'un des prix scientifiques les plus importants décernés en Belgique. Depuis 2006, le Fonds InBev-Baillet Latour octroie le **Prix de la Recherche Clinique**, qui soutient chaque année deux jeunes chercheurs belges, un de chaque communauté.

Par ailleurs le Fonds finance à partir de 2008 la recherche en matière de maladies tropicales orphelines à **L'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers**.

En matière de formation le Fonds finance une **Chaire Universitaire à l'UCL/KUL**, créée en juin 2000, qui a pour but de développer la recherche concernant les relations entre l'Union Européenne et la Russie, ainsi que une **Chaire en Euromarketing à la Solvay Business School**.

Le Fonds finance par ailleurs à partir de l'année académique 2008/2009 une nouvelle **Chaire sur les relations Europe-Chine à l'UCL/KUL**, ainsi qu'une **Chaire** sur le même sujet au **Collège d'Europe à Bruges**.

Le Fonds octroie également des **Bourses d'études** à des doctorants effectuant des recherches scientifiques dans le domaine de la brasserie, à des étudiants faisant des recherches relatives aux relations entre la Russie et l'Union Européenne et à des étudiants belges au Collège d'Europe, ainsi qu'à l'**Institut Royal du Patrimoine Artistique**. Depuis 2008 le Fonds parraine annuellement 5 jeunes musiciens à la **Chapelle Musicale Reine Elisabeth**.

En 2002, le Fonds a lancé une nouvelle initiative, le **Programme InBev-Baillet Latour pour la Restauration du Patrimoine Culturel Belge**. Il veille chaque année à la restauration d'une ou plusieurs œuvres belges de grande valeur culturelle et artistique. Il finance également la réalisation de 6 salles Art Déco/Art nouveau au MRAH.

Le Fonds soucieux de l'environnement et du développement durable soutient diverses initiatives dans ce domaine. Ainsi il octroie un **Prix de l'Environnement** récompensant un gestionnaire privé pour l'aménagement écologique d'un territoire situé en Belgique. Il s'associe à l'International Polar Foundation par l'octroi de bourses de recherche scientifiques dédiées à l'étude des changements climatiques e.a. par un séjour à la Base Princesse Elisabeth, l'**Antarctica InBev-Baillet Latour Fellowship Award**, ainsi que par le financement de l'équipement de recherche pour la Base.

Le Fonds entend apporter également son soutien financier au mouvement olympique et aux athlètes belges tant au niveau du **Comité Olympique et Interfédéral Belge** que des **Special Olympics** (handicapés mentaux) et **Paralympics** (handicapés moteurs). Il finance par ailleurs une **Chaire Olympique Henri de Baillet Latour – Jacques Rogge** aux universités de Gand (Ugent) et Louvain-La-Neuve (UCL)

POUR PLUS D'INFORMATION :

InBev-Baillet Latour Fund

Brouwerijplein 1
3000 Leuven
Alain De Waele
General Secretary
Tel. : +32 (0) 16 27 6159
Fax : +32 (0) 16 50 6159
mobile +32 473 808 473
www.inbev-baillet-latour.com

Fondation Wallonne pour la Conservation des Habitats

Boulevard St-Michel 53
1040 Bruxelles
Eric Speeckaert
Secrétaire Général
Tel. : +32 (0)2 736 43 29
Fax : +32 (0)2 732 10 52
mailto : eric.speeckaert@telenet.be
www.conservation-des-habitats.be

TABLE DES MATIÈRES

Introduction du Président	4
localisation des 9 lauréats	6
Les Lauréats du Prix InBev-Baillet Latour pour l'Environnement	7
Les diplômes d'honneur	44
Les objectifs et les services de la Fondation	45
Le fonds INBEV - BAILLET LATOUR	46
Pour plus d'information	48

